



## **Urgent : Bourse départementales 2019-2020**

jeudi 28 novembre 2019, par [Cantine](#)

Nous rappelons aux familles, dont les enfants sont tributaires de la bourse de collège, que le dossier de bourse départementale (dossier rose), doit être rendu au secrétariat de gestion avant le 30 novembre 2019.

Il est impératif de le compléter, de le signer et il faut obligatoirement joindre les pièces justificatives demandées.

Cordialement, le secrétariat de gestion.